



CA du Cemagref du 25/06/03

Présents pour SUD-Recherche-EPST : M. Alain, JF Bonicel, PY Vion

Communication liminaire : nous avons distribué aux membres du CA la motion qui avait été "votée" à la réunion DG-Syndicats du 17 juin dernier.

1) - PV de la réunion précédente : RAS

2) - Activités internationales : exposé de Alain Vidal (SREI)

Nous avons demandé quel était le taux de retour des projets européens (projets acceptés/projets présentés) pour les autres EPST, sachant que celui du Cemagref est de 23%.

Réponse: environ 15 % pour l'ensemble du Min. Rech. , avec un taux encore plus faible pour le domaine de l'environnement (11%).

Nous avons insisté sur le fait que la préparation des projets était très gourmande en moyens tant humains que financiers.

3) - Bilan 2002 : exposé de Nicolas De Menthère

- Bilan des publis

- Budget : les ressources propres (27 % du budget) augmentent.

Exposé de R. Urien :

- Avancées scientifiques

- FCPR : leur nombre reste constant (5+2+2 + 1 IT) -

Nous avons demandé au MAPAAR si le nombre de Mis à dispo devait évoluer. Il nous a été répondu que non.

4) - Ressources humaines : exposé de PMR

Nous sommes intervenus pour dénoncer encore une fois la non création d'emplois suite à la RTT. Les 4 postes créés en 2002 sont sans commune mesure avec la perte des 87 emplois RTT. Nous avons dénoncé la "langue de bois" du document - en prenant soin néanmoins de ne pas mettre en cause les gestionnaires, et en disant que le dialogue social fonctionnait relativement bien au Cemagref.

5) - DM2 : exposé de PMR

La DM2 est en nette augmentation par rapport à la DM1, mais cette augmentation repose sur des ressources propres, dont certaines sont exceptionnelles et liées à des investissements (Minéa, Aménités, etc ...).

RP :

BP 2003 : 14 500 k€ - DM2 : 17 829 k€ - soit + 3 329 k€

dont ressources exceptionnelles : 2 366 k€

Le Cemagref ne subit pas les gels prévus en début d'année. Néanmoins, vu les niveaux de subvention des tutelles, nous n'avons pas voté la DM1. Dans la même logique, nous n'avons pas voté la DM2.

Nous avons expliqué notre vote, en insistant sur le côté démagogique de la politique de baisse d'impôts (réaffirmée récemment par Chirac), et ses conséquences négatives, plus particulièrement sur la recherche.

Les documents de séance sont à disposition.